

AR Prefecture

063-256301375-20240320-SDCS20240302-DE

Reçu le 27/03/2024

Publié le 27/03/2024

**Syndicat Mixte pour l'Aménagement
et le Développement des Combrailles
SSIAD ESA PFAR**

Place Raymond Gauvin
63390 St Gervais d'Auvergne

N° SDCS20240302

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mil vingt-quatre, le 20 mars à 18h00, le Comité Syndical dûment convoqué s'est réuni en Assemblée Générale, à Charensat, sous la présidence de Monsieur Boris SOUCHAL

Date de convocation : 27/02/2024.

Nombre de membres : en exercice : 115

Présents :

Votants :

Objet : Vote du compte administratif 2023 du SSIAD, de l'ESA et de la PFAR des Combrailles et 1^{ère} proposition d'affectation du résultat 2023.

Le Vice-Président, Jean Claude CAZEAU, présente les Comptes Administratifs 2023 du budget du SSIAD.

SSIAD DES COMBRAILLES

Les opérations budgétaires de la section de fonctionnement du SSIAD dégagent les résultats suivants à la clôture de l'exercice 2023 :

Recettes réalisées	1 802 098,23 €
Dépenses réalisées	1 735 357,82 €
<u>Excédent de l'exercice :</u>	<u>66 740.41 €</u>

Il est proposé que le montant de l'excédent de l'exercice 2023 du SSIAD soit 66 740.41 € soit cumulé avec les résultats des comptes administratifs 2023 de l'ESA et de la PFAR afin qu'il soit proposé à l'ARS Auvergne-Rhône Alpes que l'excédent global 2023 des 3 budgets SSIAD, ESA et PFAR alimente la réserve de compensation.

Les opérations budgétaires de la section d'investissement dégagent les résultats suivants à la clôture de l'exercice 2023 :

Recettes réalisées	8 175.03 €
Dépenses réalisées	18 765.95 €
<u>Déficit :</u>	<u>- 10 590.92 €</u>

Le déficit d'investissement pour 2023 est de 10 590.92 € et le résultat reporté de l'année précédente soit 109 311.66 € forment un résultat de clôture de 98 720.74 € qui sera inscrit au compte 001 du budget 2024.

ESA DES COMBRAILLES

Les opérations budgétaires de la section de fonctionnement de l'ESA dégagent les résultats suivants à la clôture de l'exercice 2023 :

Recettes réalisées	196 750,79 €
Dépenses réalisées	201 267,26 €
Déficit :	- 4 516,47 €

Il est proposé que le montant du déficit de l'exercice 2023 de l'ESA soit **4 516,47 €** soit cumulé avec les résultats des comptes administratifs 2023 du SSIAD et de la PFAR afin **qu'il soit proposé à l'ARS Auvergne-Rhône Alpes que l'excédent global 2023 des 3 budgets SSIAD, ESA et PFAR alimente la réserve de compensation.**

Les opérations budgétaires de la section d'investissement dégagent les résultats suivants à la clôture de l'exercice 2023 :

Recettes réalisées	0.00 €
Dépenses réalisées	0.00 €
Excédent	0.00 €

Le résultat d'investissement de l'ESA pour 2023 est de **0.00 €** et le résultat reporté de **969,98 €** forment un résultat de clôture de **969,98 €** qui sera inscrit au compte 001 du budget 2024.

PFAR DES COMBRAILLES

Les opérations budgétaires de la section de fonctionnement de la PFAR dégagent les résultats suivants à la clôture de l'exercice 2023:

Recettes réalisées	121 503,51 €
Dépenses réalisées	- 122 692,23 €
Déficit :	-1 188,72 €

Il est proposé que le montant du déficit de l'exercice 2023 de la PFAR soit **1 188,72 €** soit cumulé avec les résultats des comptes administratifs 2023 du SSIAD et de l'ESA afin **qu'il soit proposé à l'ARS Auvergne-Rhône Alpes que l'excédent global 2023 des 3 budgets SSIAD, ESA et PFAR alimente la réserve de compensation.**

Le résultat global des exercices 2023 du SSIAD de l'ESA et de la PFAR des Combrailles est le suivant :

Excédent 2023 de l'exercice du SSIAD	66 740,41 €
Déficit 2023 de l'exercice de l'ESA	- 4 516,47 €
Déficit 2023 de l'exercice de la PFAR	- 1 188,72 €
Proposition résultat ARS	61 035,22 €

Il sera proposé à l'ARS Auvergne Rhône Alpes que le montant de cet excédent, soit 61 035,22 € alimente la réserve de compensation.

Il est rappelé qu'il appartient à l'autorité de tarification de décider de l'affectation du résultat.

~~Le Comité Syndical, après en avoir délibéré :~~

AR Prefecture

~~APPROUVE~~ : à l'unanimité les comptes administratifs 2023 du SSIAD, de l'ESA et de la PFAR.

~~Reçu le 27/03/2024~~

~~CONSTATE~~ le résultat global suivant :

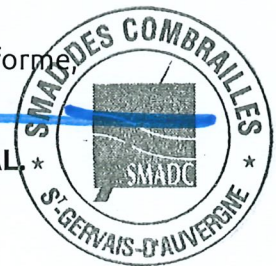
Excédent 2023 de l'exercice du SSIAD	66 740.41 €
Déficit 2023 de l'exercice de l'ESA	- 4 516.47 €
Déficit 2023 de l'exercice de la PFAR	- 1 188.72 €
Proposition résultat ARS	61 035.22 €

PROPOSE : à l'ARS, que cet **excédent, soit 61 035.22 €** alimente la réserve de compensation.

Fait et délibéré lesdits jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Pour Copie Conforme
Le Président

BORIS SOUCHAL *



Certifiée exécutoire
Reçue en sous-préfecture le :
Notifiée le : 26/3/24

AR Prefecture

063-256301375-20240320-SDCS20240302-DE
Reçu le 27/03/2024
Publié le 27/03/2024



ASSEMBLEE GENERALE

AR Prefecture **DU 20 MARS 2024**
A CHARENSAT

063-256301375-20240320-SDCS20240302-DE

Reçu le 27/03/2024

Publié le 27/03/2024

Liste des Présents

COMMUNES	DELEGUES PRESENTS
Ars-les-Favets	David BLANC
Ayat-sur-Sioule	Michel CHASSAGNOL
Beauregard-Vendon	Denis GEORGES
Biollet	Claude CHAMBON
Blot-l'Eglise	Denis BARDEL
Briffons	Alain BOUSCAUD
Bussièrès-près-Pionsat	Fanny BRIAT
Buxières-sous-Montaigut	Philippe WROBEL
Champs	Guillaume CRISPYN
Charbonnières-les-Vieilles	Géraldine JAFFEUX
Charensat	Marinette DOS SANTOS
Châteauneuf-les-Bains	Amélie PEREZ
Condat-en-Combraille	Pascal MOUTON
Fernoël	Marie-Claude BERGER
Giat	Dominique BARBARIN BADIÈRE
Gimeaux	Françoise CHAPUT
Gouttières	Sébastien RICHARDOT
Herment	Boris SOUCHAL
La Celle d'Auvergne	Gérard BADET
La Goutelle	Ida GIRAUD
Landogne	Claude COLLANGE
Lapeyrouse	Lucie GUILLOT
Lastic	Francis BOUYOUX
Les Ancizes-Comps	Annie GARRACHON
Lisseuil	André BROMONT
Marcillat	Françoise JAMPY
Montaigut-en-Combraille	René POUILLE
Montel-de-Gelat	Robert FAREJEAUX
Neuf-Eglise	Karine BOURNAT GONZALEZ
Pionsat	Bernard PENY
Pontaurmur	Aline POUX
Pontgibaud	Anne-Michèle DONNET
Prompsat	Hubert CHAPUT
Prondines	André MONNERON
Puy-Saint-Gulmier	Cédric ROUGHEOL
Sainte-Christine	Gérard COMBEAUD
Saint-Eloy-les-Mines	Jacqueline DUBOISSET
Saint-Gal sur Sioule	Charles SCHIETTEKATTE
Saint-Georges-de-Mons	Maryse LEFOUR
Saint-Gervais-d'Auvergne	Jean-Claude GAILLARD
Saint-Hilaire-la-Croix	Sylvain LELIEVRE
Saint-Jacques-d'Ambur	Dominique MONNEYRON
Saint-Maurice-près-Pionsat	Daniel DIONNET
Saint-Myon	Jérôme MEYNET
Saint-Priest-des-Champs	Marie-Claude BAGNAUD
Sauret-Besserve	Sophie CHARDONNET
Servant	Gilles CHAMPOMIER
Teilhède	Olivier SURE
Teilhet	Bernard DUVERGER
Tortebesse	Gilles BOULAY
Vergheas	Gilles BERNARD
Verneugheol	Bernard THOMAS
Villossanges	Jean-Yves NEDELLEC
Voingt	Josias GARCIA
Youx	Philippe IMBAUD

	COMMUNAUTES DE COMMUNES	DELEGUES PRESENTS
AR Prefecture 063-256301375-20240320-SDCS20240302-DE Reçu le 27/03/2024 Publié le 27/03/2024	Chavanon Combrailles et Volcans	Frédéric SABY Janette VIALETTE-GIRAUD
	Pays de Saint-Eloy	Gérard VENAULT Julien PERRIN Jean-Paul POUZADOUX Jean-Claude CAZEAU Laurent DUMAS Marc GIDEL

CONSEILLERS DEPARTEMENTAUX PRESENTS	
Canton de Saint Eloy Les Mines	Jocelyne LELONG
Canton de Saint-Georges-de-Mons	Clémentine RAINEAU
Canton de Saint-Ours	Cédric ROUGHEOL

Communes non représentées ou absence des délégués titulaire et suppléant :

Bourg-Lastic	Bromont-Lamothe (excusé)
Chapdes-Beaufort (excusés)	Château-sur-Cher (excusé)
Cisternes la Forêt	Combrailles (excusé)
Combronde (excusés – POUVOIR)	Davayat (excusé)
Durmignat	Espinasse (excusée)
Jozerand	La Crouzille
La Cellette (excusée)	Le Quartier (excusée)
Loubeyrat (excusés)	Manzat
Menat (excusées)	Messeix
Miremont (excusés)	Montcel (excusée)
Montfermy	Moureuille (excusée – POUVOIR)
Pouzol (excusée)	Queuille (excusé)
Roche d'Agoux (excusée – POUVOIR)	Saint-Angel
Saint-Avit (excusée)	Saint-Etienne-des-Champs
Saint-Germain-près-Herment	Saint-Hilaire-près Pionsat (excusé – POUVOIR)
Saint-Hilaire-les-Monges	Saint-Julien-la-Geneste (excusé)
Saint-Maigner	Saint-Pardoux (excusé)
Saint-Pierre-le-Chastel	Saint-Quintin-sur-Sioule (excusé)
Saint-Rémy-de-Blot (excusés)	Saint-Sulpice
Sauvagnat	Savennes (excusée)
Tralaigues	Virlet
Vitrac (excusé)	Yssac-la-Tourette (excusé)

Communautés de communes :

Madame Yannick BONY (excusée – **POUVOIR**)

Conseillers Départementaux excusés ou absents :

Monsieur Bertrand BARRAUD, Représentant du Président Conseil Départemental du Puy-de-Dôme (excusé)

Monsieur Jérôme GAUMET (excusé)

Madame Audrey MANUBY, Conseillère Départementale, du Canton de St-Ours (excusée)

Monsieur Grégory BONNET (excusé – **POUVOIR**)